

Déclaration Conjointe entre le France et l'Inde

28 août 1947

Egalement désireux de resserrer et de développer les liens d'amitié qui les unissent, les Gouvernements français et indien, soucieux d'ajuster dans les moindres délais et dans un esprit loyal de compréhension leurs vues et leurs intérêts dans tous les problèmes touchant leurs relations, ont décidé d'étudier ensemble un règlement amical des problèmes des Etablissements français de l'Inde. Ils entendent rechercher les solutions les plus adéquates, en tenant compte à la fois des coutumes et des aspirations, des liens historiques et culturels qui les unissent à la France et de l'Inde.